

Carole Champalaune rejoint l'Autorité de la concurrence en tant que rapporteure générale adjointe

Publié le 12 janvier 2011

Carole Champalaune rejoint les services d'instruction en qualité de rapporteure générale adjointe. Elle remplace Stanislas Martin nommé chef du service de la régulation et de la sécurité à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). L'Autorité adresse à ce dernier ses remerciements pour le travail qu'il a accompli.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, licenciée en droit et ancienne élève de l'École nationale de la magistrature, Carole Champalaune a commencé sa carrière en qualité de juge d'instance à Senlis (1988-1989). Substitut à l'administration centrale du ministère de la justice entre 1990 et 1994, elle fut rapporteure au Conseil de la concurrence, auquel l'Autorité de la concurrence a succédé, de 1994 à 1999. Conseiller référendaire à la Cour de cassation, elle a suivi le contentieux de la concurrence de 1999 à 2004 au sein de la chambre commerciale, financière et économique avant d'être chargée de mission au cabinet du Premier président de la Cour de cassation entre 2004 et 2007. Elle était depuis 2007 première vice-présidente au Tribunal de grande instance de Strasbourg, chargée de la direction et de l'animation du service commercial.

Sous l'autorité de la rapporteure générale, Virginie Beaumeunier, elle prendra la direction d'un des cinq services de l'instruction.

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

Contacteur par mail